



Sols p238

- Une gestion optimisée de l'occupation des sols (S1)
- Préservation et amélioration de la qualité des sols (S2)
- Maîtrise des risques liés aux mouvements de sol (S3)
- Maîtrise des risques d'érosion des sols et de coulées de boues (S4)

Eaux souterraines p239

- Maintien et amélioration de la qualité des nappes (Eso1)
- Gestion économe de la ressource en eau (Eso2)

Eaux superficielles

- Restauration de la qualité de l'eau (Esu1)
- Gestion économe de la ressource en eau (Esu2)
- Préservation et restauration du fonctionnement écologique des milieux aquatiques et des zones humides (Esu3)
- Non aggravation des inondations et de leurs effets (Esu4)

Mer

- Restauration du bon état écologique (Mer1)
- Prévention et protection contre la submersion marine (Mer2)



Air extérieur p241

- Restauration de la qualité de l'air extérieur (Ae1)

Air intérieur

- Amélioration de la qualité de l'air intérieur (Ai1)

Biodiversité p240

- Préservation et restauration des écosystèmes (B1)
- Préservation et restauration des corridors écologiques (B2)
- Préservation des services rendus par les écosystèmes (B3)
- Réapparition de biodiversité dans tous les territoires (B4)

Paysages p240

- Des paysages patrimoniaux préservés et restaurés (P1)
- Des paysages ordinaires reconquis (P2)
- Une attractivité du territoire pérenne liée à des paysages de qualité (P3)
- Un cadre de vie agréable pour les habitants (P4)

Enjeux de développement durable p244

- Connaissance, gouvernance et information
- Santé et cadre de vie
- Maîtrise des budgets
- Opportunités économiques

Évolution du climat p241

- Réalisation d'un scénario climatique moins impactant (C1)
- Prévention et atténuation des risques sociaux et économiques accrus par le changement climatique (C2)
- Prévention et atténuation des effets du changement climatique sur la biodiversité (C3)



Ondes p242

- L'assurance d'une exposition aux ondes sans effet sur la santé (O1) (bruit, électromagnétiques, radioactives)
- Diminution de la pollution lumineuse (O2)

Ressources énergétiques p243

- Diminution des consommations et de la facture énergétique (Re1)
- Augmentation de la production d'énergie renouvelable et de l'indépendance énergétique du NPdC (Re2)
- Maintien des stocks de ressources énergétiques renouvelables non perpétuelles (Re3)
- Définition des conditions d'exploitation des ressources énergétiques non renouvelables présentes en région (Re4)

Ressources matières

- Préservation des espaces agricoles (Rm1)
- Exploitation durable des ressources agronomiques (Rm2)
- Exploitation durable des ressources minérales (Rm3)
- Valorisation matière des déchets (Rm4)



Parmi l'ensemble des enjeux régionaux rappelés ici, les principaux enjeux du territoire sont identifiés en couleur



Synthèse des enjeux au regard de l'environnement

Le Grand Douaisis est un **carrefour de communication** : il est situé sur l'axe Est-Ouest matérialisé par l'A21 (autoroute traversant le bassin minier) et l'A23 (autoroute Lille - Valenciennes) et sur l'axe Nord-Sud tracé par l'A1 (qui passe à proximité du territoire) et l'axe ferroviaire Lille - Douai - Arras (trains régionaux et grande vitesse). Le territoire bénéficie d'infrastructures lourdes de transport et d'une excellente accessibilité.

En matière d'occupation du sol, le territoire se caractérise par :

- **Une urbanisation rapide** avec l'un des rythmes d'artificialisation les plus importants de la région sur la période 1998 - 2009 (alors même que le territoire comprend déjà une composante urbaine importante) ;
- Certaines **terres agricoles sont parmi les plus fertiles** de la région Nord Pas-de-Calais ;
- **Un gisement de friches à recycler important**, avec des opérations de requalification déjà nombreuses (pour un usage économique notamment).

Au cœur du Bassin Minier, le Grand Douaisis est inévitablement concerné par la maîtrise des **risques relatifs aux mouvements de terrain** liés à la présence d'anciens puits de mine et de cavités souterraines.

En matière de gestion de la ressource en eau, les enjeux sont importants :

- **77 % du territoire sont couverts par des zones à enjeu eau potable**. La nappe de la craie, vulnérable, est dégradée sur le secteur par la présence de nitrates et de pesticides ;
- **Les eaux superficielles sont de mauvaise qualité** ;
- La préservation des zones humides concerne le territoire à travers la présence de la vallée de la Scarpe, qui est une des premières zones humides répertoriées comme d'importance majeure au niveau national (rapport Bernard, 1994) ;
- Le Grand Douaisis est fortement concerné par la non aggravation des inondations (débordements, gestion des pompes de relevage, remontées de nappe...).

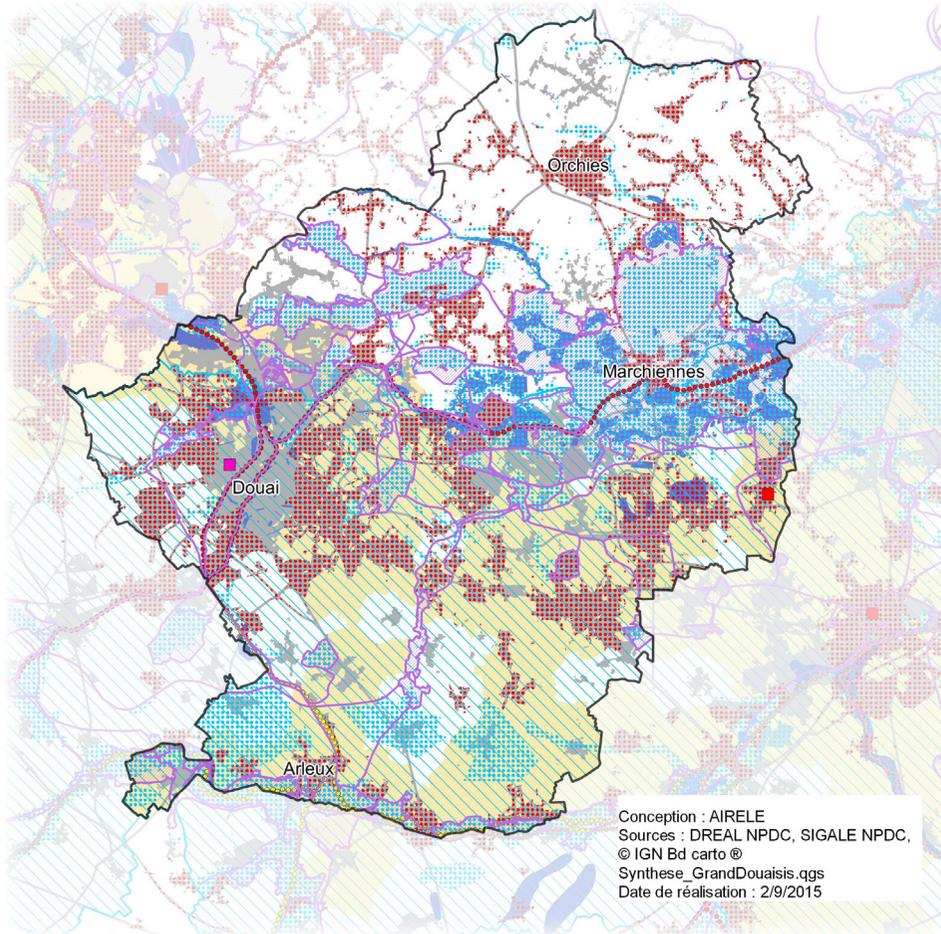
Le territoire recouvre de **nombreux réservoirs de biodiversité**. Plus de 23 % de son territoire est occupé par des habitats naturels à enjeux majeurs ou forts.

Le Grand Douaisis est situé en plein cœur du bassin minier, reconnu comme **patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que « Paysage Culturel Évolutif vivant »**. La préservation et la valorisation de ce patrimoine est un enjeu fort sur le territoire.

Les enjeux par territoire

Grand Douaisis

Carte de synthèse des principaux enjeux du Grand Douaisis



- Enjeu élevé de gestion optimisée de l'occupation des sols**
 - Zones urbanisées des communes dont le taux d'artificialisation entre 1998 et 2009 est supérieur à la moyenne régionale
- Enjeu élevé d'amélioration de la santé et du cadre de vie**
 - Communes dont l'Indice de Développement Humain (IDH4) est inférieur à la moyenne régionale
- Enjeu élevé de préservation de la nappe**
 - Zone à Enjeu Eau Potable (Xe Programme d'Intervention de l'Agence de l'Eau 2013-2018)
- Enjeu élevé de préservation des zones humides**
 - Zones à dominante humide identifiées dans le SDAGE Artois-Picardie et zones humides identifiées dans le cadre de l'élaboration des SAGE
- Enjeu élevé pour la non aggravation des inondations**
 - Zones inondables : enveloppes des événements historiques répertoriés et ruissellements avérés et enveloppes d'événements centennaux connus ou étudiés
- Enjeu de préservation de la biodiversité**
 - Corridors de biodiversité
 - Réservoirs de biodiversité
- Stations de mesures de la qualité de l'air, nombre de jours de dépassement (PM10) en moyenne par an entre 2009 et 2013**
 - 25 à 35
 - 35 à 41
- État écologique 2012/13 des cours d'eau :**
 - Moyen
 - Médiocre
 - Mauvais
- Réseau routier
- Zones urbanisées

Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
© IGN Bd carto ©
Synthese_GrandDouaisis.qgs
Date de réalisation : 2/9/2015

La restauration de la qualité de l'air apparaît comme un enjeu très fort pour le Grand Douaisis où l'on observe les pics de pollutions parmi les plus élevés de la région. Si cette pollution provient en partie des apports d'origine extra-territoriale, le Douaisis est à l'origine d'émissions importantes dues au trafic routier et au chauffage dans l'habitat ancien. Les cités minières non rénovées induisent des factures énergétiques conséquentes et des émissions importantes de gaz à effet de serre.

Le secteur de Douai et plus particulièrement les communes de l'ancien bassin minier sont touchés par la pauvreté. Les niveaux de ressources y sont faibles et une analyse des autres dimensions du développement humain (comme les parcours éducatifs et la

santé), confirme le cumul de difficultés dans la zone périphérique de Douai et le bassin minier.

D'un point de vue économique, le Grand Douaisis demeure soumis à une forte dépendance vis-à-vis de l'industrie automobile et des grands groupes de ce secteur. Il bénéficie de nombreux atouts tels que le développement et la spécialisation de la gare de triage de Somain dans les matières dangereuses, l'existence de l'éco-quartier du Raquet et le développement de l'éco-construction, le développement de la filière des éco-entreprises et d'un pôle d'excellence éco-activités et éco-entreprises...

<http://drealnpdc.fr/enjeu-douaisis>



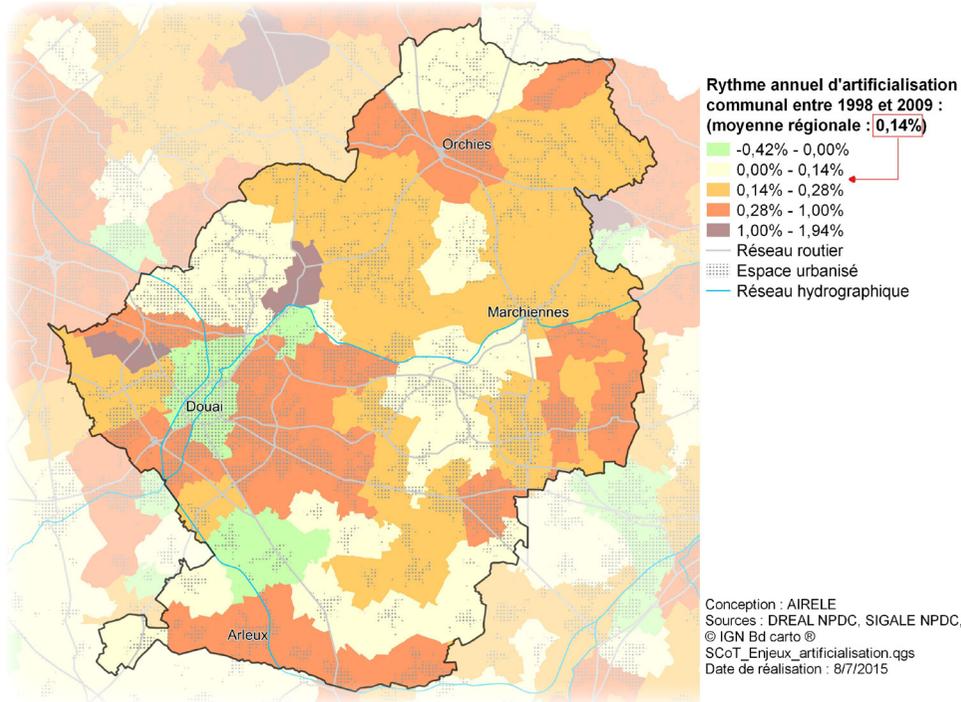
S1 La gestion optimisée de l'occupation des sols : un enjeu fort pour le Douaisis au cœur de l'arc minier

Les espaces urbains représentent plus de 33 % du territoire du Grand Douaisis, contre 17 % pour la région, et 9 % pour la France. Le rythme d'artificialisation moyen est de 114 ha/an entre 1998 et 2009, soient 0,30 % de sa surface, contre une moyenne régionale à 0,14 %. C'est l'un des rythmes d'artificialisation les plus élevés au niveau régional derrière Lille Métropole (0,33 %). Les prévisions d'artificialisation du SCOT s'élèvent à 40 ha/an contre 25 que préconise le SRCAE.

S2 Par ailleurs, certaines terres agricoles du secteur font partie des terres les plus fertiles en région Nord Pas-de-Calais. Leur préservation, compte tenu de l'importance des filières agricoles et agroalimentaires régionales (et extra-régionales), est un enjeu fort.

45 sites et sols pollués ou potentiellement pollués sont présents sur le territoire en 2013 (BASOL). Les activités industrielles (du territoire, mais pas uniquement) ont contribué par le passé, à travers leurs émissions atmosphériques, à la pollution des sols (plomb, cadmium, zinc, nickel) dans le secteur d'Auby.

Une artificialisation des plus importantes de la région



La préservation et l'amélioration de la qualité des sols est donc un enjeu important pour le Grand Douaisis, notamment à travers la reconquête des sites pollués.

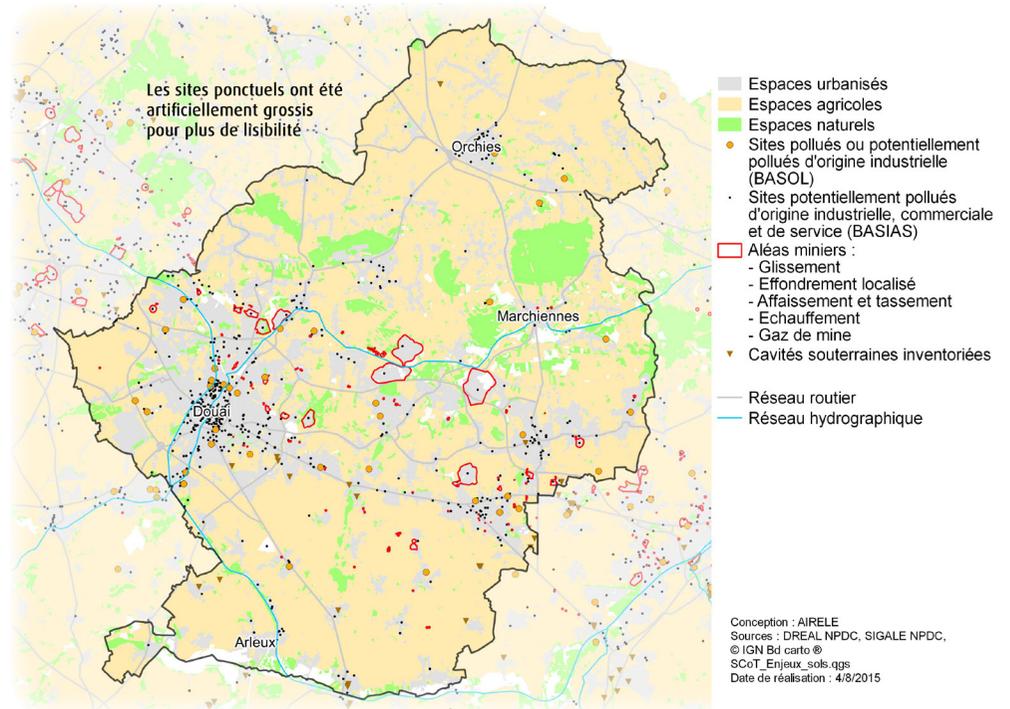
Le Grand Douaisis dispose de plus de 8 % des surfaces de friches de la région sur environ 300 ha, soit un gisement foncier en renouvellement urbain considérable. De nombreuses friches ont été requalifiées pour l'implantation d'activités économiques dans ce territoire.

S3 Le secteur est fortement concerné par les remontées de grisou suite à l'arrêt de l'activité minière. Le gaz peut se trouver bloqué dans un compartiment du sous-sol, entre la nappe et la couche géologique supérieure. Du fait de la géologie et de la nature des sols, les remontées de grisou sont susceptibles de se produire uniquement au niveau des puits de mine et ceux-ci sont dotés de dispositifs de sécurité.

La présence des puits de mine peut induire des risques d'effondrements du fait de la désstructuration locale du sous-sol. Le risque d'affaissement des terrains serait stabilisé sur l'ensemble du Bassin Minier, mais il est susceptible d'évoluer suite à la très lente remontée des eaux dans le sous-sol houiller.

Le territoire comporte également de nombreuses cavités liées à l'exploitation ancienne de la craie, ainsi que de nombreuses sapes de guerre difficilement cartographiables.

Des mouvements de sol potentiels d'origines différentes



Une qualité de l'eau, aussi bien souterraine que de surface, à reconquérir

ESO 1 **ESO 2** Près de 77 % du territoire est couvert par des zones à enjeu eau potable, contre 43 % en moyenne en région. Dans la moitié Sud et Ouest du Grand Douaisis, la nappe de la craie est vulnérable aux pollutions. Sa qualité est dégradée en raison de la présence de nitrates et de pesticides.

Par ailleurs, les prélèvements en eau dans la nappe de la craie pour l'alimentation en eau potable sont importants, notamment dans les vallées de la Sensée et de l'Escrebieux. Une partie de ces prélèvements est destinée à alimenter l'agglomération lilloise.

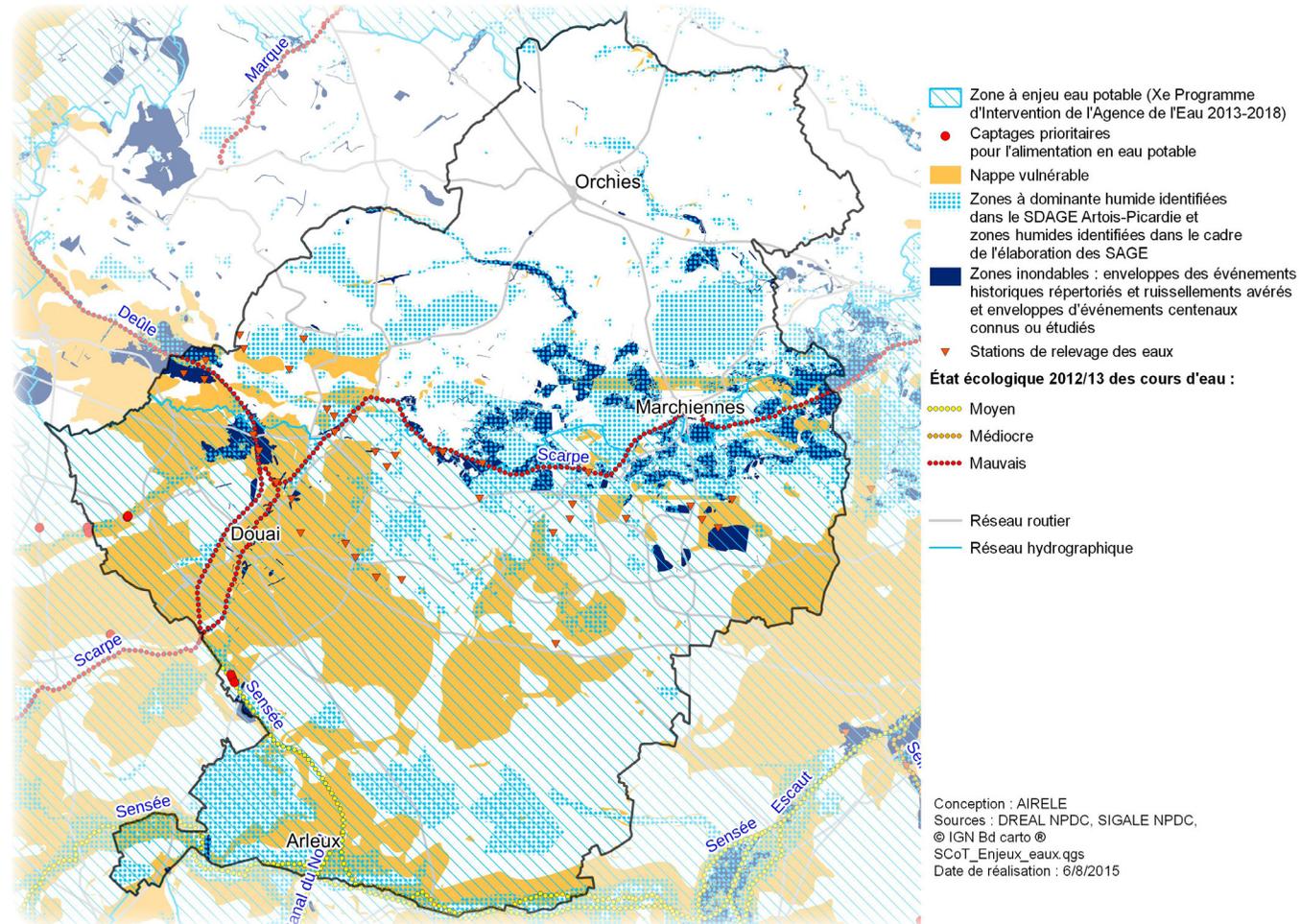
En conséquence l'amélioration de la qualité des nappes est un enjeu fort pour le Grand Douaisis.

La gestion économe de la ressource en eau souterraine constitue également un enjeu eu égard à l'importance des pressions qui s'y exercent. Les volumes prélevés sont de l'ordre de 40 millions de m³ en 2012, soit 7,5 % des prélèvements effectués en région (AEAP).

ESU 1 Les eaux superficielles sont de mauvaise qualité sur le Grand Douaisis, du fait de faibles débits, d'une forte pression démographique notamment via l'assainissement, de pollutions industrielles et des pollutions agricoles diffuses. La Scarpe, principal cours d'eau du territoire, est de mauvaise qualité en raison d'une pollution au phosphore. Les cours d'eau du territoire, sont fortement artificialisés et présentent de nombreux obstacles à la libre circulation piscicole (barrages, seuils, buses, etc.).

ESU 3 La préservation et la restauration des zones humides sont des enjeux d'importance : la vallée de la Scarpe rassemble un nombre important de ces milieux d'intérêt écologique et hydrologique, reconnus au niveau national. Près de 22 % du territoire est couvert par des zones à dominante humide, sur plus de 8 200 hectares.

Des enjeux majeurs liés à l'eau, d'un point de vue qualitatif et quantitatif



ESU 4 La non aggravation des inondations est un enjeu important dans le Grand Douaisis. En effet, on recense plusieurs risques dans le territoire :

- Les inondations par ruissellement ;
- Les inondations dans les zones d'affaissement minier en cas de panne des pompes de relevage ;
- Les inondations par remontée de nappe (alluviale ou de la craie) ;
- Et enfin, les inondations hivernales de longue durée qui concernent la plaine de la Scarpe.



Un territoire aux enjeux forts pour la biodiversité, et doté de paysages remarquables

Une biodiversité favorisée par un nombre important de milieux naturels, mais entravée par une forte fragmentation des espaces.

Le Grand Douaisis **accueille de nombreux réservoirs de biodiversité. Plus de 18,6 % du territoire (8 979 hectares) sont occupés par des habitats naturels à enjeux majeurs ou forts.** Par ailleurs, environ 25 % des surfaces régionales de terroirs et autres milieux anthropiques font partie de ces habitats à enjeux. Principalement localisés dans les vallées de la Scarpe et de la Sensée et le long du canal de la Deûle, ces espaces à enjeux se composent majoritairement de zones humides (marais d'Aubigny, de Brunémont, d'Arleux, de Paluel, de Saudemont, du Vivier, de Rieulay, tourbière de Vred, etc.), de zones forestières (bois de Flines-lez-Râches, forêt domaniale de Marchiennes, etc.) et de terroirs (terroirs n°136, d'Auberchicourt, etc.).

Environ **9,9 % du territoire sont protégés** au titre de l'ensemble des outils dédiés à la protection de la nature (protections nationales ou régionales réglementaires fortes, réseau Natura 2000 et maîtrise foncière). Les protections nationales ou régionales réglementaires fortes représentent 0,2 % du territoire, soit 95,9 hectares. Quatre réserves naturelles régionales (RNR) sont recensées dont les plus notables sont la « tourbière de Vred » et le « pré des Nonnettes ». Le réseau européen de sites Natura 2000 comporte trois sites et 4 208,9 hectares (soient 8,72 % du territoire) notamment :

- Les forêts de Raismes/Saint-Amand/Wallers et Marchiennes et la plaine alluviale de la Scarpe ;
- Le bois de Flines-lez-Râches et le système alluvial du courant des Vanneaux ;
- Les pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe.

Le territoire compte également trente ZNIEFF de type 1 et deux ZNIEFF de type 2.

Le Grand Douaisis présente ainsi un niveau d'enjeu élevé pour la préservation et la restauration des réservoirs de biodiversité, ainsi que les corridors écologiques qui les relient.

L'urbanisation et l'artificialisation des sols exercent des pressions importantes sur les milieux naturels du Bassin Minier, elles créent des ruptures écologiques et un morcellement des habitats naturels.



Enjeux de biodiversité :

Enjeux de préservation

- des réservoirs de biodiversité (SRCE-TV)
- des réservoirs de biodiversité linéaire (SRCE-TV)
- des corridors d'intérêt régional (SRCE-TV)

Enjeux écologiques et patrimoniaux (ARCH)

- majeurs
- forts
- secondaires
- faibles

Enjeux de restauration (SRCE-TV) (sur volontariat)

- "Espace à renaturer"
- "Espace à renaturer linéaire"
- Zones de conflit

Enjeux Paysage :

- Périmètre de protection des monuments historiques
- Zone de protection du patrimoine architectural et urbain
- Site classé/inscrit au titre du patrimoine environnemental et paysager
- Bien UNESCO du Bassin minier
- Zone tampon du Bassin minier "UNESCO"
- Espace urbanisé

Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC, © IGN ED CARTO © SCOT_Enjeux_Biodiv_Paysage.qgs
Date de réalisation : 22/9/2015



Paysage : Un enjeu de mise en valeur des paysages miniers classés au patrimoine mondial de l'UNESCO

Quatre entités paysagères composent le Grand Douaisis : le Val de Sensée, l'Arc Minier, la Plaine de la Scarpe et la Pévèle. **Plusieurs sites inscrits et classés** sont situés sur le territoire : le jardin de la Tour des Dames, le square Jemmapes, le site urbain de Douai, le jardin des plantes, le marais de Marchiennes, ou encore le bois de Faux dans la vallée de la Scarpe.

Le Grand Douaisis est situé en plein cœur du Bassin Minier **reconnu comme patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que « Paysage Culturel Evolutif vivant ».** La préservation et la valorisation de ce patrimoine constituent un enjeu fort sur le territoire.

Les autres paysages patrimoniaux sont soumis à des pressions anthropiques importantes. Ces dernières sont dues à des ruptures paysagères par les infrastructures de transport, à la dégradation des paysages, et à la diminution des espaces agricoles. La nécessité de valorisation des éléments patrimoniaux, bâtis traditionnels, monuments, apparaît comme un enjeu fort du Grand Douaisis.

AE 1 Une qualité de l'air à restaurer

L'enjeu de restauration de la qualité de l'air est important pour le Douaisis. **Le territoire figure parmi les plus touchés par les journées de dépassement du seuil de 50 µg/m³ de poussières fines alors qu'il concentre une population importante.** On connaît par ailleurs l'impact négatif important pour la santé de la présence de ces particules dans l'air (cf. enjeux sanitaires dans les enjeux transverses).

Avec 1,03 kt de PM10 émises en 2010, le territoire participe pour 5 % aux émissions régionales. Cela correspond à 21 kg/ha/an qui sont produits (contre 16 en moyenne régionale) et les émissions sont de l'ordre de 4 kg/individu/an comme au niveau régional (Atmo). Les émissions résidentielles, industrielles et du transport routier sont majoritaires.

C Climat : des enjeux liés au risque d'aggravation des inondations et d'îlots de chaleur urbain

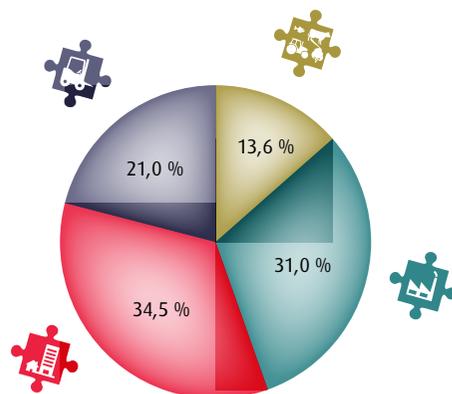
Le territoire du Grand Douaisis émet 2 052 kteqCO₂/an (atmo 2010) soient 2,7 % des émissions régionales (qui sont fortement influencées par les émissions industrielles dunkerquoises).

La prévention des catastrophes naturelles, qui pourront s'avérer plus fréquentes, est un enjeu pour le territoire, en raison des risques inondations significatifs dans les points bas et les secteurs d'affaissement miniers.

De plus, le Grand Douaisis, territoire urbain, est concerné par la préservation et l'atténuation des épisodes de fortes chaleurs et îlots de chaleur (environ 5 jours par an de canicules supplémentaires sont attendus en 2080).

Émissions de PM10 par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes

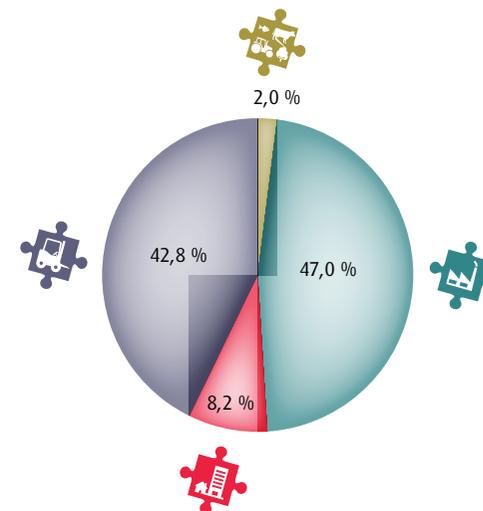


1 028 tonnes /an

Source : Atmo (2010)

Émissions de NO_x par secteur d'activité dans le territoire

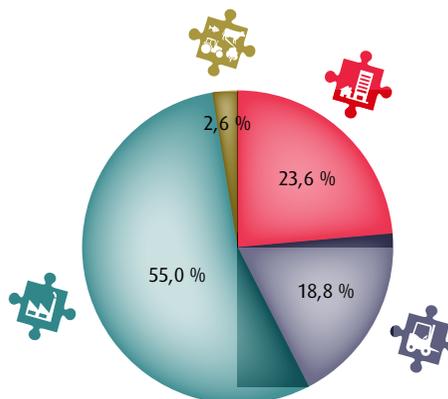
Somme des émissions en tonnes



4 454 tonnes /an

Émissions de GES par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en Kt d'équivalent CO₂



2052,1 kt/an

- Résidentiel-tertiaire
- Agriculture - Sylviculture - Pêche
- Industrie et transformation de l'énergie
- Transport





Les enjeux du Grand Douaisis centrés sur le bruit et les ondes électromagnétiques

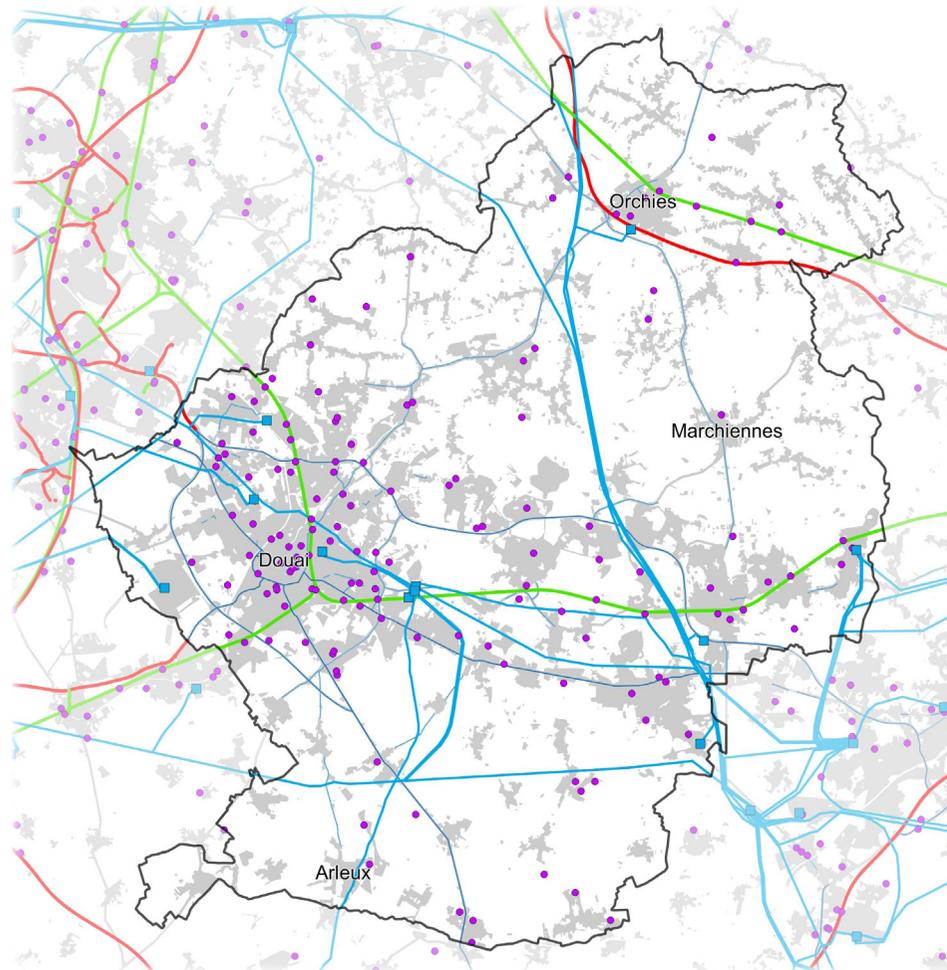
Du fait d'un secteur fortement urbanisé avec une concentration de population importante, l'exposition aux ondes électromagnétiques des habitants est due à une présence importante d'antennes relais dans le bassin minier.

Le Grand Douaisis est également traversé par trois lignes à très haute tension (400 kV). De nombreuses lignes haute tension à 225 kV maillent également le territoire.

Par ailleurs, **de nombreuses infrastructures bruyantes le traversent.** Les voies ferrées Lille-Valenciennes, Lille-Douai, Douai-Valenciennes, Douai-Arras et l'autoroute A23 sont les infrastructures les plus bruyantes. De nombreuses autres routes et voies ferrées sont également génératrices de pollution sonore à un niveau inférieur, telle que l'autoroute A21, la RD 621 ou encore certaines portions de la RD 643 et de la RD 645. **L'exposition au bruit est un enjeu important pour le Grand Douaisis.**

Enfin, le territoire fait partie **des plus émetteurs en termes de pollution lumineuse** dans la région, bien au delà des cœurs de ville.

Les différentes formes d'ondes



Ondes électromagnétiques :

- Antennes relais
- Sites RTE*
- Lignes électriques RTE*

Voies de transport bruyantes dont le secteur significativement affecté par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure est de 100 à 300 m :

- voies routières
- voies ferroviaires

- Réseau routier
- Espace urbanisé

*RTE : réseau de transport d'électricité

Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
© IGN Bd carto ©
SCoT_Enjeux_artificialisation.qgs
Date de réalisation : 8/9/2015





Ressources énergétiques

Des enjeux de réduction des consommations et d'augmentation de la production d'énergies renouvelables

En 2011, le Grand Douaisis a consommé 1 622 GWh de gaz et 2 008 GWh d'électricité (Syndicat Mixte du SCOT du Grand Douaisis - Observatoire de l'environnement climat - n°2 juillet 2014).

Dans son rapport de présentation en 2007, le SCOT indique que, en 2003, l'industrie est le premier poste de consommation (38 %), suivi par l'habitat (29 %) et les transports (23 %). Le type d'énergie consommé est en majorité les produits pétroliers (34 %) puis l'électricité et le gaz naturel tous deux à hauteur de 30 %. A noter que les cités minières non rénovées sont énergivores.

En matière de production énergétique, la principale unité était la centrale thermique d'Hornaing qui représentait 90 % de la production d'électricité du territoire. Celle-ci étant fermée depuis 2013, seules les unités de production d'énergie renouvelable sont présentes sur le secteur.

Le Grand Douaisis est ainsi particulièrement concerné par l'augmentation potentielle de la production d'énergie renouvelable. L'étude d'approvisionnement énergétique du Syndicat Mixte du SCOT du Grand Douaisis annonce les productions et potentialités suivantes :

- **Total énergies renouvelables : 21,73 GWh en 2011 pour un potentiel 2050 à 248,99 GWh ;**
- **Éolien :** 0 GWh en 2011 pour un potentiel 2050 à 158,03 GWh ;
- **Biogaz :** 15,84 GWh en 2011 pour un potentiel 2050 à 32,39 GWh ;
- Bois énergie : 2,21 GWh en 2011 pour un potentiel 2050 à 6,73 GWh ;
- **Photovoltaïque :** 3,3 GWh en 2011 pour un potentiel 2050 à 42,6 GWh ;
- Solaire thermique : 0,25 GWh en 2011 pour un potentiel 2050 à 2,62 GWh.

À cela s'ajoutent notamment des potentiels en cogénération, récupération d'énergie fatale, géothermie, etc. Il convient de noter le bon potentiel des nappes du Douaisis sur ce dernier point.

À noter l'écoquartier du Raquet qui, sur le territoire des communes de Douai et Sin-Le-Noble, correspond à la création de 4000 logements, de services publics (lycée, écoles, piscine), d'activités tertiaires et artisanales ainsi que de commerces de proximité. Ce projet (porté par le Syndicat Mixte du SCOT du Grand Douaisis et la Communauté d'Agglomération du Douaisis), se veut être une vitrine du développement durable s'inscrivant dans une stratégie régionale de lutte contre la périurbanisation de l'agglomération de la métropole lilloise.



Ressources matières

Un enjeu de préservation du potentiel agronomique d'une part et de recyclage d'autre part

Le Grand Douaisis est pourvu de terres fertiles avec un potentiel agronomique élevé, particulièrement sur sa moitié Ouest. La préservation de ces terres agricoles est un enjeu fort du territoire.

Recyclage et valorisation des déchets : des territoires en avance avec l'adhésion au SYMEVAD pour la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), au SIAVED et au programme BOREAL pour la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO).

Les Communautés d'Agglomération du Douaisis, Hénin-Carvin et la Communauté de communes OSARTIS-Marquion ont créé un Etablissement Public, le **SYMEVAD**, ayant pour tâche de concevoir et de mettre en oeuvre une politique ambitieuse redéfinissant les équipements de traitement des déchets sur ces trois territoires. Le SYMEVAD est lauréat de l'appel à projets « territoire zéro gaspillage, zéro déchets » lancé en 2014 par le ministère de l'Écologie.

Par exemple, pour remplacer son Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIM) construite en 1972, le SYMEVAD a fait le choix d'une technologie innovante qui devrait voir le jour en 2015 : une unité de Tri Valorisation Matière et Énergie (TVME), qui exploite au mieux les déchets non triés des particuliers pour les valoriser au mieux, par exemple en énergie, et diminuer d'autant les déchets ultimes.

Le Programme Boréal (Baisse des Ordures Résiduelles par l'Action Locale de réduction des déchets et de leur toxicité) est un programme Local de Prévention des Déchets qui repose sur un partenariat entre 7 intercommunalités pour agir sur le bassin de vie Hainaut-Ostrevent-Cambrésis, plus précisément partout où il y a un gisement de déchets : écoles, entreprises, lieux d'achats et de consommation, domiciles.





Enjeux transversaux de développement durable

Sur le plan démographique, selon l'INSEE, la population du Grand Douaisis, après avoir connu une baisse entre 1975 et 1983, voit sa population augmenter de manière comparable à la population du Nord Pas-de-Calais. Le Grand Douaisis est marqué par une croissance du nombre de ménages due au vieillissement de la population et aux phénomènes de décohabitation.

Le Douaisis connaît un relatif rajeunissement, avec une légère baisse des seniors et en parallèle l'installation de jeunes ménages venus de l'agglomération lilloise.

Le territoire présente une exposition plus marquée aux situations de précarité qu'en moyenne régionale. Les ménages résidant à Douai et dans le bassin minier présentent en moyenne un niveau de ressources plus faible. L'enjeu de maîtrise des budgets liés à l'environnement (cf. chapitre Enjeux transversaux) est donc particulièrement fort sur ce secteur : coûts des énergies, de l'eau, des catastrophes naturelles, etc.

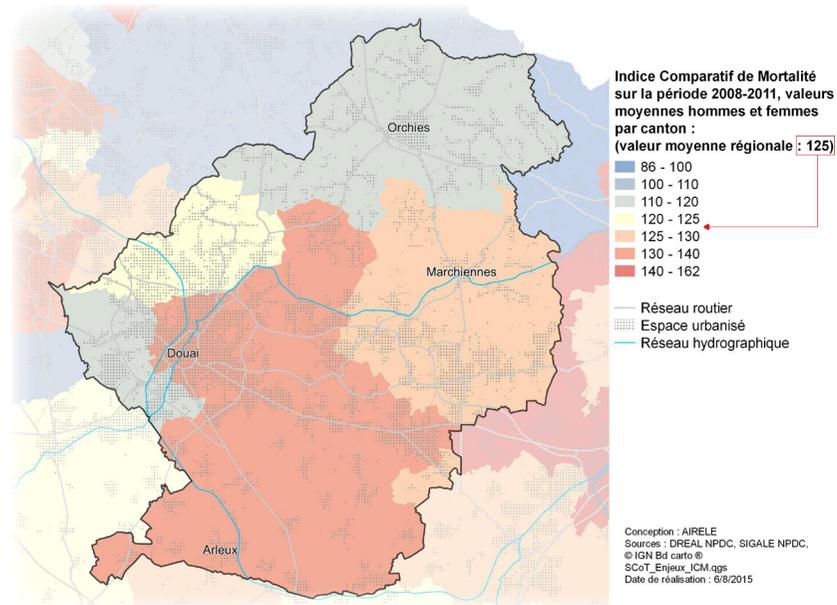
Une analyse complétée sur d'autres dimensions du développement humain, comme les parcours éducatifs et les difficultés sanitaires, **confirme le cumul de difficultés dans la zone périphérique de Douai et dans le bassin minier.**

En matière de santé, avec un indice comparatif de mortalité (ICM) de 134 pour les hommes et 127 pour les femmes du Douaisis, le secteur présente une mortalité corrigée des effets d'âge supérieure de 34 % pour les hommes et 27 % pour les femmes à celle observée en France métropolitaine (où l'ICM est de 100 par définition). Le Douaisis est plus vulnérable que la moyenne régionale qui indique des ICM respectivement de 129 et 122 (INSEE et ORS).

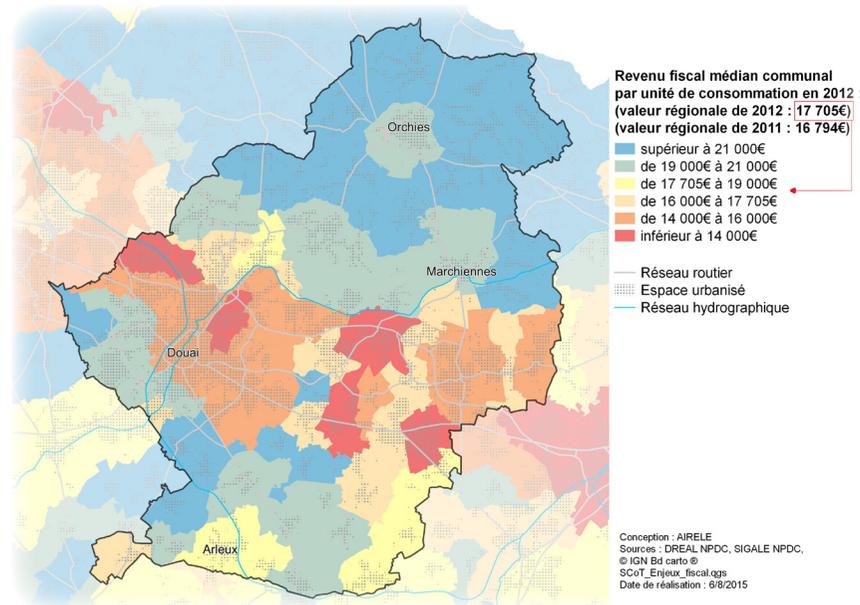
L'enjeu de santé est donc particulièrement fort sur ce territoire. Or l'importance de ce qu'on appelle les déterminants économiques, sociaux, culturels et environnementaux, est primordiale (cf. chapitre Santé, sur les enjeux sanitaires en lien avec l'environnement). Les questions de santé environnement posent des problèmes souvent complexes car multifactoriels. Néanmoins, la préservation de la santé et la qualité de l'environnement sont intimement liées : un environnement de qualité contribue à préserver voire améliorer la santé.

Source : Les espaces du Nord Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques – Tome 2 Fascicules territoriaux – INSEE 2014

Une mortalité supérieure à la moyenne régionale, elle-même supérieure à la moyenne nationale.



Des revenus plus bas qu'en moyenne régionale





Enjeux transversaux de développement durable (suite)

Opportunités économiques

Le Grand Douaisis se situe au carrefour géographique des axes Nord-Sud et Est-Ouest. Il dispose d'axes de transports routiers et ferroviaires performants. Selon la Direccte, **le territoire est caractérisé par un savoir-faire technologique ainsi que par une culture industrielle forte. La recherche est performante et ouverte sur l'industrie** (Ecole des Mines, Université d'Artois). De grandes entreprises s'implantent sur le secteur.

Le Grand Douaisis reste soumis à une forte dépendance vis à vis de l'industrie automobile et des grands groupes.

Le territoire est plus industrialisé que la région et il en est de même pour les services non marchands. Dans les secteurs concurrentiels, l'activité la plus importante ou plus développée qu'en moyenne est l'industrie automobile (12 % des emplois du territoire). Dans le tertiaire, il s'agit du commerce de détail (10 %). La répartition des emplois par catégories socio-professionnelles fait ressortir une prépondérance d'ouvriers qualifiés, 18 % contre 15 % pour l'ensemble des zones d'emploi. Les emplois de qualifications supérieures sont en revanche moins développés.

La proximité immédiate de la **plate-forme multimodale de Dourges** est une opportunité pour le secteur. En outre, le développement et la spécialisation de la **gare de triage de Somain** dans les matières dangereuses, l'existence de **l'éco-quartier du Raquet** et le développement de **l'éco-construction**, le développement de la filière des éco-entreprises et d'un pôle d'excellence éco-activités et éco-entreprises sont autant d'avantages pour le Grand Douaisis. **L'intégration dans l'aire métropolitaine de Lille** est également une opportunité forte.

Les enjeux par territoire

Grand Douaisis

Les activités économiques liées à la réhabilitation des friches, à la restauration de la qualité des eaux, à la rénovation énergétique par exemple sont susceptibles de créer de nombreux emplois et opportunités.

Ainsi, le Grand Douaisis bénéficie de **l'un des taux les plus importants en région de postes salariés dans les métiers de l'économie verdissante** (15 611 emplois, soit 23,5 % pour une moyenne régionale de 18,2 %) et de 654 emplois dans l'économie verte (INSEE - chiffres 2010).

Sources des données :

Trajectoire socio-économique de la zone d'emploi de Valenciennes - Direccte Nord Pas-de-Calais - Décembre 2014

Mare en forêt de Marchiennes

photo : CC - Mo



Étang des Argales - Terril de Rieuloy

photo : B. Toussaint

